



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 25 March 2026

Version mise à jour, date de publication antérieure: 27 October 2011

France

Bassin d'Arcachon - Secteur du delta de la Leyre



Date d'inscription	27 October 2011
Site numéro	1996
Coordonnées	44°40'41"N 01°03'36"W
Superficie	5 175,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

L'angle sud-est du site est constitué du delta de la Leyre : en effet, à 80km de ses sources, la Leyre quitte le tunnel de sa forêt galerie et s'évase en un chevelu de bras et de ruisseaux qui forment un delta en se jetant dans le Bassin d'Arcachon.

L'amont de ce delta est essentiellement constitué de boisements inondables, l'aval est dominé par les prairies inondables puis, en se rapprochant du bassin d'Arcachon, par les vastes étendues de prés salés. A l'aval du delta, les parties les plus basses se découvrent lors des marées et deviennent d'immenses étendues de vase.

Les bordures du Bassin d'Arcachon lui-même reflètent l'histoire des activités humaines : il s'agit de grands espaces endigués dès le XVIIIème siècle pour être transformés en marais salants puis en réservoirs pour l'élevage du poisson. L'eau fluviale et l'eau marine ne pénètrent dans ces bassins que lors des manipulations de dizaines d'écluses. Depuis la dernière guerre, on assiste au déclin de la pisciculture traditionnelle et à la fermeture des milieux envahis par le faux cotonnier (*Baccharis halimifolia*), en raison de la lourde charge que représente l'entretien des bassins, des digues et des prairies (PNR DES LANDES DE GASCOGNE, 2001).

Enfin, le site englobe une partie de l'estran du sud-est du Bassin d'Arcachon: vaste espace de vasières recouvertes à marée haute, Ce secteur de transition avec le milieu proprement dit « bassin d'Arcachon » est caractérisé par les nombreuses divisions des distributaires de la Leyre pour former un réseau de petits chenaux peu profonds. C'est la partie initiale de plusieurs chenaux de marées (d'Audenge, de la Touze, de Comprian et du teich). Les secteurs interchenaux sont constitués de vasières ou crassats. Ces vasières et chenaux peu profonds émergent à chaque marée basse.

Les crassats sont constitués d'un mélange de sable et de vase recouvert d'une pellicule d'algues microscopiques qui donne la teinte grise. C'est sur ce milieu aussi qu'émergent à chaque marée basse des herbiers de Zostères naines alors que l'on trouve la zostère marine aux feuilles larges au fond des chenaux sableux.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Parc Naturel Régional des Landes de Gascognes
Adresse postale	33 Route de BAYONNE 33830 BELIN BELIET

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de la transition écologique - DGALN
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2010
Jusqu'à l'année	2022

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Bassin d'Arcachon - Secteur du delta de la Leyre
---	--

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui ☐ Non ☒
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie
(Mise à jour) For secretariat only. This update is an extension	☐

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le périmètre s'appuie globalement sur les limites de la zone inondable du delta de la Leyre à l'aval du pont SNCF de Lamothe (D850), et s'évase dans le bassin d'Arcachon où il englobe le débouché de l'estuaire de la Leyre.

Administrativement, il englobe l'aval du site proposé en SIC n°FR7200721 « Vallées de la Grande et de la Petite Leyre » au titre de la directive Habitats-Faune-Flore jusqu'au pont de Lamothe (le SIC se prolonge à l'amont le long des rivières de la Grande Leyre et la Petite Leyre.), ainsi que le périmètre de la ZPS n°FR7210043 « Bassin d'Arcachon et embouchure de la Leyre », et s'évase ensuite dans le bassin.

Délimitation du site « delta de l'Eyre » :

La délimitation est inscrite dans le tracé du « plan Parc » validé au titre du renouvellement de la Charte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (2014-2026). Sur le domaine maritime du bassin d'Arcachon, il s'appuie en particulier sur la délimitation administrative des communes déjà intégrées dans le PNR (Le Teich, Biganos, Audenge) ou postulante (Lanton).

A l'intérieur de ces limites administratives, un tracé identifiable sur le terrain à marée basse a été retenu.

Au Sud Ouest, ce tracé déborde du territoire maritime de la commune du Teich pour englober une petite partie de celle de Gujan-Mestras (hors PNRLG), ceci afin d'intégrer un secteur de la Réserve Maritime de Chasse qui s'étend sur ce territoire, ainsi que la zone d'estran au droit du domaine endigué de Bayonne, lui aussi situé sur la commune de Gujan-Mestras.

D'une manière globale, la totalité des domaines endigués (réservoirs à poissons) du delta de l'Eyre, milieu particulièrement crucial pour l'obtention du label, est englobée dans la délimitation proposée.

2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ☐ Non ☒
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIC

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☒ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

La lagune à marée et les domaines endigués sont des espaces tampon entre les espaces maritimes et terrestre.

Du fait de la position de la zone humide au devant de l'urbanisation (zone littorale), celle-ci peut permettre de jouer un rôle tampon entre les espaces maritimes et terrestres mis en évidence par la fonction « Protection contre les intrusions marines ». Cet enjeu fort peut être croisé avec les enjeux de biodiversité et d'atténuation des effets du changement climatique.

Le Delta est une mosaïque de plusieurs types de zones humides en échange constant entre des flux d'eau douce et d'eau salée. C'est un complexe de zones humides situé en position de réceptacle des eaux de trois bassins versants (Leyre, cours d'eau côtiers et Buch).

Les roselières peuvent être des régulateurs des flux.

Une eau provenant des bassins versants est généralement ralentie quant elle traverse une zone humide.

Les matières minérales ou organiques qu'elle transporte peuvent alors se déposer dans la zone humide.

Ces phénomènes d'interception des matières en suspensions (MES), de régulation des nutriments et de stockage de carbone sont influencés par les apports des bassins versants et directement liés à la vitesse d'écoulement des eaux dans la zone humide. La végétation joue un rôle particulier pour ces phénomènes en ralentissant la vitesse d'écoulement et par l'absorption des nutriments pour la croissance végétale. De plus, les sols engorgés (et les bactéries présentes) participent à la régulation des nutriments et au stockage du carbone.

Cependant, la présence de drains ou fossés peut altérer ces phénomènes. De plus, il est à noter que peu d'eau douce provenant des bassins versants entre naturellement dans les domaines endigués. Les enjeux sont forts parce que la qualité physico-chimique de la masse d'eau côtière du Bassin d'Arcachon a un objectif de bon état.

La zone humide peut permettre de jouer un rôle de régulateur des flux physiques et chimiques, une attention particulière est à porter à la surface et à la qualité des roselières. De plus, cette zone humide peut avoir un rôle dans le ralentissement du phénomène d'effet de serre

	La zone humide reconnue d'importance internationale est un réservoir de biodiversité et joue le rôle de corridor écologique Bien que les connaissances sur le fonctionnement écologique de la zone humide soient à préciser, la zone humide constitue des habitats pour une flore et une faune patrimoniales et joue un rôle important de réservoir de biodiversité mais avec un potentiel maximal peu exprimé. Du fait de sa position d'interface entre la basse vallée de la Leyre, les cours d'eau côtiers et la lagune à marées, de nombreux corridors (par l'air, la terre et l'eau correspondant aux trames verte et bleue) sont reconnus et la zone humide joue un rôle essentiel pour le déplacement de nombreuses espèces animales ainsi que pour le transport, la dissémination et la reproduction des végétaux. Cependant, il est à noter que des altérations ponctuelles et ou permanentes (dérangement, urbanisation, obstacles à libre circulation, espèces exotiques, déprises des actions de gestion) sont des freins à ses fonctions.
Autres services écosystémiques fournis	Enjeux liés aux valeurs socio-économiques et culturelles: Valeur de production fourragère et élevage extensif : Bien que le site présente des contraintes d'exploitation fortes, la zone humide présente des valeurs de production fourragère et d'élevage mais avec un fort potentiel sur les prairies non endiguées de bordure. L'enjeu sur le site est fort puisque le maintien de cette activité (élevage et/ou fauche) est en lien avec la biodiversité, le paysage et la population locale. Valeur cynégétique : Le site présente une valeur importante et les activités de chasse sont spécialisées et sectorisées entre les unités. L'enjeu sur le site est fort parce qu'en lien avec les pratiques de chasse traditionnelle (valeurs culturelle et sociale). Il est à noter un enjeu de cohabitation avec les usagers et un enjeu d'information par rapports aux différentes pratiques afin de limiter les conflits d'usages.
Autres raisons	Il est estimé que plus de 80 à 90% de la surface du site proposé est constituée d'habitats d'intérêt communautaire, soit environ 2,700 ha (dont probablement 1,000 ha d'habitats prioritaires). Les herbiers de Zostère et les vasières sont un élément déterminant de la richesse du site (refuge pour les communauté invertébrées, rôle d'oxygénation de l'eau, ressource alimentaire pour les oiseaux hivernants), de même que les vastes ensemble des prés salés et de prairies inondables.
☒ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations	Du fait de sa position littorale, en continuité écologique entre la forêt-galerie autour des cours d'eau et la lagune à marées ainsi que de la surface importante de ces habitats naturels, le site abrite une faune diversifiée. Il se distingue essentiellement par son grand potentiel ornithologique, cependant la présence de mammifères et reptiles rares et menacés, ainsi que sa population de poissons, lui confèrent d'autres intérêts écologiques majeurs.
☒ Critère 3: Diversité biologique Justification	Flore : 570 espèces végétales recensées, Faune : 324 oiseaux, 35 mammifères, 7 amphibiens, 8 reptiles, 26 poissons, 3 cephalaspidomorphes, 74 insectes, 7 bivalves, 8 gastéropodes, 7 malacostracés, 15 maxillopodes, 3 vers annelés marins, 1 vers annelé clitellata Milieus/Habitats d'espèces : pré-typo Habitats environ 93 habitats naturels et modifiés (Corine), 30 Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) recensés

☒ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le Delta est une mosaïque d'espaces naturels et modifiés en interconnexion qui offrent des habitats pour les espèces liés à l'eau. Ces habitats jouent également le rôle de reproduction, de refuge, d'alimentation, de corridors biologiques.

☒ Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

50000

Source des données

comptage Wetlands

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

-Bernache cravant : depuis 2006, une partie des oiseaux hivernant vient très régulièrement s'alimenter sur les vasières du delta.
Les effectifs sur le Bassin oscillent entre 50 000 et 60 000 individus soit près de 50 % de l'effectif total hivernant en France,

☒ Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

6 espèces sont à très fort enjeu sur le site :
-Gorgebleue de Nantes : sur la population atlantique qui compte 1500 à 3000 couples (Theillout A. & al, 2015). Le Bassin d'Arcachon compte 170 (+/-47) couples dont plus de 60 % sur le Delta. La Gorgebleue appartient à la sous-espèce namnetum endémique à la façade atlantique française,
-Spatule blanche : le Bassin d'Arcachon est une halte migratoire post nuptiale cruciale et le 1er site français d'hivernage. En 2006, 162 individus ont hiverné puis environ 90 individus à partir de 2007,
-Bernache cravant : depuis 2006, une partie des oiseaux hivernant vient très régulièrement s'alimenter sur les vasières du delta. Les effectifs sur le Bassin oscillent entre 50 000 et 60 000 individus soit près de 50 % de l'effectif total hivernant en France,
-Barge à queue noire islandaise: les effectifs sont en forte augmentation sur le delta avec + de 800 individus observés en 2014, ce qui élève le site au rang d'Importance Internationale pour le taxon concerné.
-Grand Gravelot et Bécasseau variable : des stationnements saisonniers ou temporaires dépassent aussi le seuil d'Importance Internationale pour ces espèces (2012)
Signalons enfin que le delta atteint ou dépasse le seuil d'Importance Nationale pour l'accueil de 8 autres espèces de limicoles.

☒ Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Le site sert de source d'alimentation importante pour les communautés halieutiques littorales (bars, mulets...).

- Il est une zone de reproduction de la Lamproie de Planer (Leyre, en amont du site)
- Il constitue une voie de migration pour la Lamproie de rivière et la Lamproie marine
- Il est également une voie de migration et une zone de grossissement important pour l'Anguille
- Enfin, les grands prés inondables du site constituent des frayères importantes pour le Brochet

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
BRYOPHYTA / BRYOPSIDA	<i>Dichelyma capillaceum</i>	☒	☐	☐		☐	Directive Habitat (annexe 2)	
TRACHEOPHYTA / POLYPODIOPSIDA	<i>Dryopteris aemula</i>	☐	☒	☐		☐	Liste Rouge Régionale : EN	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Eleocharis parvula</i>	☐	☒	☐		☐	Liste Rouge Régionale : VU	longtemps considérée disparue sur le territoire national, mais retrouvée ensuite en quelques localités, elle ne fait partie d'aucune liste d'espèces protégées et ne figure pas sur la liste rouge régionale.
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Luronium natans</i>	☒	☐	☐	LC	☐	Directive Habitat (annexe 2), Convention de Berne (annexe 1)	
TRACHEOPHYTA / LYCOPODIOPSIDA	<i>Lycopodiella inundata</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Liste Rouge Régionale : VU	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Noccaea caerulea</i>	☐	☒	☐		☐	Liste de Protection Régionale, espèce d'intérêt particulier	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Oenanthe silaifolia</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Liste de Protection Régionale	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Ruscus aculeatus</i>	☐	☒	☐		☐	Directive Habitat (Annexe 5), espèce d'intérêt particulier	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Trifolium ornithopodioides</i>	☐	☒	☐		☐	Liste Rouge Régionale : VU	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Triglochin barteri</i>	☐	☒	☐		☐	Liste Rouge Régionale : VU	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Zostera marina</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Liste Rouge Régionale : EN	

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA / MAMMALIA	Arvicola sapidus	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐		
CHORDATA / MAMMALIA	Barbastella barbastellus	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Convention de Berne: Annexe 2, Convention de Bonn: Annexe 2	
ARTHROPODA / INSECTA	Cerambyx cerdo	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				VU	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Liste Protection Regionale, Convention de Berne: Annexe 2	
ARTHROPODA / INSECTA	Coenagrion mercuriale	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				VU	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2	
ARTHROPODA / INSECTA	Coenonympha oedippus	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4	
CHORDATA / REPTILIA	Emys orbicularis	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Convention de Berne: Annexe 2	
ARTHROPODA / INSECTA	Eurodryas aurinia	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2	
ARTHROPODA / INSECTA	Gyrinus natator	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		relique glaciaire, en France uniquement dans la vallée de la Leyre

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / REPTILIA	<i>Hierophis viridiflavus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4	
CHORDATA / REPTILIA	<i>Lacerta bilineata</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Liste Rouge régionale: EN	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Lucanus cervus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Lutra lutra</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☒	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Liste Protection Regionale, Convention de Berne: Annexe 2, Liste Rouge Nationale: LC	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Mustela lutreola</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐				CR	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Liste Protection Regionale, Convention de Berne: Annexe 2, Liste Rouge Nationale: EN	Critère 4: (reproduction probable, non prouvée), espèce prioritaire faisant l'objet d'un plan de restauration.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis bechsteinii</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Convention de Berne: Annexe 2, Convention de Bonn: Annexe 2	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis daubentonii</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4, Convention de Berne (annexe 2), Convention de Bonn (annexe 2)	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis mystacinus mystacinus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4, Convention de Berne (annexe 2), Convention de Bonn (annexe 2)	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4, Convention de Berne (annexe 2), Convention de Bonn (annexe 2)	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4, Convention de Berne (annexe 2), Convention de Bonn (annexe 2)	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Plecotus austriacus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4, Convention de Berne (annexe 2), Convention de Bonn (annexe 2)	
CHORDATA / REPTILIA	<i>Podarcis muralis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Convention de Berne: Annexe 2, Convention de Bonn: Annexe 2	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2 & 4, Convention de Berne: Annexe 2, Convention de Bonn: Annexe 2	
CHORDATA / REPTILIA	<i>Zamenis longissimus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 4	
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒				CR	☐	☐		Critère 8: Le site est une voie de migration et une zone de grossissement important pour l'Anguille
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Esox lucius</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	Critère 8: les grands prés inondables du site constituent des frayères importantes pour le Brochet <i>Esox lucius</i>
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra fluviatilis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒				NT	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2, Convention de Berne: Annexe 3, Liste Rouge Nationale: VU	Critère 8: Il constitue une voie de migration pour la Lamproie de rivière
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra planeri</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒				NT	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2, Convention de Berne: Annexe 3, Convention de Barcelone: Annexe 3, Liste Rouge Nationale: VU	Critère 8: Il est une zone de reproduction de la Lamproie de Planer (Leyre, en amont du site)

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Petromyzon marinus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitat: Annexe 2, Convention de Berne: Annexe 3, Convention de Barcelone: Annexe 3, Liste Rouge Nationale: EN	
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Alcedo atthis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Anas acuta</i>	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	750		1.01	LC	☐	☐		750 individus en moyenne, Critère 6: North-west Europe
CHORDATA / AVES	<i>Anas crecca</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Anser anser</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Anthus pratensis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Ardea alba</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Ardea purpurea</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Botaurus stellaris</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1), Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Branta bernicla</i>	☐	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	62000		25.52	LC	☐	☐		62000 individus (moyenne des effectifs de janvier 2001-2009) Critère 4: site hivernage Critère 6: Western Siberia/Western Europe
CHORDATA / AVES	<i>Calidris alpina</i>	☐	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	35000		2.63	NT	☐	☐		Critère 4: . Les effectifs de bécasseaux variables hivernants (WetLands International) sur la lagune se maintiennent depuis au moins le début des années 2000, autour de 35 000 individus (35 000 en 2001, 15000 en 2004, 33 000 en 2007, 36000 en 2008, 36000 en 2009).
CHORDATA / AVES	<i>Caprimulgus europaeus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Charadrius hiaticula</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐		
CHORDATA / AVES	<i>Chlidonias hybrida</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Chlidonias niger</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1), Liste Rouge Nationale: EN	
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Circaetus gallicus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Circus cyaneus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Circus pygargus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Cygnus olor</i>	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	2500			LC	☐	☐		Critère 4: Le cygne tuberculé est une espèce résidente sur le Bassin d'Arcachon. Il convient de distinguer trois périodes : reproduction, hivernage et estivage. C'est lors de cette dernière phase que les effectifs les plus élevés sont constatés > 2.500 depuis 2005.
CHORDATA / AVES	<i>Egretta garzetta</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Falco peregrinus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☒	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Gallinago gallinago</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: CR	
CHORDATA / AVES	<i>Gavia immer</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	>50 individus (moyenne des effectifs de janvier 2001-2009) Critère 4: le secteur Arcachon/Sanguinet présente un potentiel très fort pour cette espèce, et il est estimé entre 50 et 100 l'effectif hivernant, soit plus de la moitié des effectifs nationaux
CHORDATA / AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Lanius collurio</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Lanius senator</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Limosa lapponica</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Limosa limosa</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Limosa limosa islandica</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		
CHORDATA / AVES	<i>Linaria cannabina</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Locustella luscinioides</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: EN	
CHORDATA / AVES	<i>Luscinia svecica</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1), Convention de Berne (annexe 2)	Critère 3: taxon endémique du littoral atlantique français
CHORDATA / AVES	<i>Milvus migrans</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Milvus milvus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1) Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Numenius arquata</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Pandion haliaetus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1), Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Passer montanus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: EN	
CHORDATA / AVES	<i>Pernis apivorus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Philomachus pugnax</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	☒	☐	☒	☐	☒	☐	☐	☐	400		1.9	LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	Critère 3: Le site constitue une halte migratoire pré et postnuptiale cruciale pour la Spatule blanche ainsi que le premier site français d'hivernage. Critère 6: région biogéographique: West Europe/West Mediterranean & West Africa
CHORDATA / AVES	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	
CHORDATA / AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Saxicola rubetra</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste Rouge Nationale: VU	

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Sternula albifrons</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA / AVES	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	5100			LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	5100 individus (moyenne des effectifs de janvier 2001-2009) Critère 4: le site héberge une des principales colonies de reproduction européenne de Sternes caugek.
CHORDATA / AVES	<i>Tringa glareola</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux (annexe 1)	

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2 ?	Description	Justification
Landes atlantiques humides	☒		Habitat prioritaire Natura 2000 (4020)
Pelouses herbeuses sur substrat siliceux	☒		Habitat prioritaire Natura 2000 (6230)
Lagunes côtières	☒		Habitat prioritaire Natura 2000 (1150)
Aulnaies-frênaies	☒		Habitat prioritaire Natura 2000 (91 E0)

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le site est essentiellement composé :

- à l'aval : de vasières et systèmes lagunaires correspondant au débouché de la Leyre dans le Bassin d'Arcachon
- à l'amont : de la Leyre et du complexe de prairies et boisements inondables de son lit majeur
- entre les deux : des habitats caractéristiques des interfaces terre/mer (prés salés...)

Du point de vue avifaunistique, le site est entièrement dépendant de l'espace « Bassin d'Arcachon » dans son ensemble : l'essentiel des communautés aviennes – en effectifs comme en diversité – se répartit sur le reste du Bassin d'Arcachon, le delta de la Leyre n'étant qu'un échantillon de la valeur écosystémique et avifaunistique globale de l'éco-complexe.

Du point de vue des autres communautés animales et végétales, le site est également dépendant du bassin versant de la Leyre. par ailleurs, les complexes dunaires ne sont pas représentés dans le site Ramsar proposé. Ils sont présents en superficies et en état de conservation remarquables ailleurs sur le pourtour du bassin d'Arcachon. Cette richesse biologique est complémentaire au site Ramsar proposé.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux		1		Représentatif
H: Marais intertidaux		4		Représentatif
I: Zones humides boisées intertidales		Représentatif		
J: Lagunes côtières saumâtres/salées		2		Représentatif
K: Lagunes côtières d'eau douce		3		Représentatif

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> L: Deltas intérieurs permanents		Représentatif		
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		4		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres		1		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
1: Étangs d'aquaculture		4	
5: Sites d'exploitation du sel		4	

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Prairies mésophiles et fourrés	

(ECD) Connectivité de l'habitat

Mosaïque fonctionnelle

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Adiantum capillus-veneris</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Allium ursinum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cardamine impatiens</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex digitata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cirsium filipendulum</i>	
TRACHEOPHYTA/EQUISETOPSIDA	<i>Equisetum hyemale</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Eriophorum angustifolium</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Geranium sanguineum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Halimium umbellatum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Hottonia palustris</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Hypericum montanum</i>	
TRACHEOPHYTA/LYCOPODIOPSIDA	<i>Isoetes hixtrix</i>	espèce protégée au niveau national
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lotus angustissimus</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Narthecium ossifragum</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Neottia nidus-avis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Oenanthe crocata</i>	Considéré comme très rare en Gironde avant 1940 par Jeanjean
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Phleum phleoides</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Phyteuma spicatum</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Rhynchospora fusca</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Romulea bulbocodium</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Ruppia maritima</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Cette espèce a son optimum dans les milieux saumâtres. C'est une plante de roselière mésotrophe à eutrophe
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Scirpus sylvaticus</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Vallisneria spiralis</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Zannichellia palustris</i>	

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Baccharis halimifolia</i>	Actuellement (impacts majeurs)	inconnu

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La végétation présente est étroitement liée à l'eau omniprésente, courante ou stagnante, généralement douce (apports fluviaux) mais parfois saumâtre (flux des marées). Bien que les milieux sont fortement issus et ont évolués en fonction de travaux humains, au total, 570 espèces végétales sont recensées sur le site dont 32 espèces protégées

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/REPTILIA	<i>Anguis fragilis</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Cassida vittata</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Chaetocnema chlorophana</i>			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Coronella girondica</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Cryptophagus lycoperdi</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Dapsa trimaculata</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Erinaceus europaeus</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Erythromma najas</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Erythromma viridulum</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Genetta genetta</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Henestaris halophilus</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Libellula fulva</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Melasis buprestoides</i>			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Natrix maura</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Neomys fodiens</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Oedemera croceicollis</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Oenopia dublieri</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Orthetrum albistylum</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Orthotylus moncreaffi</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pediacus dermestoides</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Ptosima undecimmaculata</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Saldula palustris</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Sciurus vulgaris</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sibinia primita</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Stenus kiesenwetteri</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Accipiter nisus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Jynx torquilla</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Muscicapa striata</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Oenanthe oenanthe</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Phylloscopus trochilus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Sylvia communis</i>			

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Lithobates catesbeianus</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Neovison vison</i>	Potentiellement	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Sont recensés:

324 oiseaux dont 44 protégés au titre de la Directive Oiseaux,
35 mammifères dont 21 protégés au niveau communautaire et national,
26 poissons dont 5 protégés au niveau communautaire et national, 3 Cephalaspidomorphes toutes protégés au niveau communautaire et national,
8 amphibiens dont 7 protégés au niveau communautaire et national,
8 reptiles dont 7 protégés au niveau communautaire et national,
74 insectes dont 5 protégés au niveau communautaire et national,
7 bivalves,
8 gastéropodes,
7 malacostracés,
15 maxillopodes,
3 vers annelés marins, 1 vers annelé clitellata

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Climat de type océanique, pouvant présenter un caractère très changeant (tempêtes, orages, gelées et sécheresses) :

- Régime des vents : ouest dominant avec parfois des vents violents.
- Température moyenne annuelle : 14°C (amplitude thermique de 14.7°C entre le mois le plus froid (Janvier) et le plus chaud (Août)).
- Nombre de jours de gel : environ 40.
- Précipitations assez abondantes, entre 800 et 900 mm par an. En comparant mensuellement la pluviosité et l'évapotranspiration potentielle, on constate d'avril à août un net déficit des précipitations (- 120 mm). Par contre à partir d'octobre, le phénomène s'inverse (+ 200 mm). Cette évolution des bilans hydriques se retrouve tous les ans avec une variabilité assez grande (DEMOUNEM, 1988).
- Enneigement : très faible (moins de trois jours par an).

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier ☐

Partie supérieure du bassin hydrologique ☐

Partie moyenne du bassin hydrologique ☐

Partie inférieure du bassin hydrologique ☒

Plus d'un bassin hydrologique ☐

Pas dans un bassin hydrographique ☐

Côtier ☒

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

La marée astronomique :

A chaque marée, il entre et sort du bassin une certaine quantité d'eau, appelée volume oscillant qui est fonction du marnage de la marée. Ce volume oscillant est de l'ordre de 400 millions de m3 en marée de vive-eau et de 200 millions de m3 en marée de morte-eau.

Le débit de la Leyre est en moyenne de 20 m3/s. Mais ce débit est très fluctuant selon les saisons, fonction du rythme crue / étiage.

Océan Atlantique

4.4.3 - Sol

Pas d'information disponible ☒

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
Oui ☐ Non ☒

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Eau marine	☐	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	☐	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La marée astronomique :

A chaque marée, il entre et sort du bassin une certaine quantité d'eau, appelée volume oscillant qui est fonction du marnage de la marée. Ce volume oscillant est de l'ordre de 400 millions de m³ en marée de vive-eau et de 200 millions de m³ en marée de morte-eau.

Le débit de la Leyre est en moyenne de 20 m³/s. Mais ce débit est très fluctuant selon les saisons, fonction du rythme crue / étiage. En période d'étiage (du mois d'avril au mois de novembre), les débits sont en moyenne de 8 m³/s, mais ils peuvent être inférieurs à 2 m³/s, lors de certains étés particulièrement secs. En crue (les mois d'hiver), il peut atteindre 40 m³/s et même monter jusqu'à 100 m³/s en l'espace de quelques jours si les nappes sont gorgées d'eau

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Le régime de sédimentation est inconnu ☐

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Dans le delta de l'Eyre, il existe une évolution très nette des caractères des dépôts de chenaux et de zones interchenaux (bancs du delta) depuis la plaine deltaïque jusqu'au domaine lagunaire. Cette évolution traduit des variations de faciès en fonction des environnements de dépôt : à tendance fluviale, tidale ou mixte (CUIGNON, 1984).

Dans les grands chenaux, l'écoulement fluvial est bien canalisé, et n'agit que sur le volume des apports sableux charriés. Dans ces chenaux, il s'agit de sables moyens qui proviennent des deux autres domaines, et qui s'accumulent sous forme de grandes barres. L'importance d'interconnexion existant entre elles traduit leur état de comblement avancé.

Notons que les platiers sont également parcourus par des petits chenaux de vidange, appelés réseaux d'esteys.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu ☒

4.4.7 - Salinité de l'eau

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu ☒

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ☐ ii) significativement différentes ☒ différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important ☒

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée ☒

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense ☒

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents ☐

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

- cultures agricoles et forestières sur le bassin versant de ces cours d'eau
- zones urbanisées (nombreuses et étendues), site industriel et voiries afférentes
- rivière Leyre et ses affluents (Grande Leyre, petite Leyre) ainsi que les cours d'eau cotiers
- boisements inondables et des ensembles particulièrement remarquables de forêts-galerie
- prairies inondables, tourbières, marais tourbeux
- En aval, dans le bassin d'Arcachon même : ostréiculture

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Il est aussi une zone tampon hydrologique entre le bassin d'Arcachon et son bassin versant, où l'eau douce de la rivière rencontre et freine la remontée des eaux salées du Bassin lors des marées (eaux superficielles + eaux souterraines).

Dans le site: pas de données

En dehors du site: pas de données

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation

économique des services écosystémiques fournis par ce Site ☒ Oui ☐ Non ☐ Inconnu ☐

Ramsar?

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

[http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Le-parc-en-actions/Patrimoin e-nature/Preservation-des-milieux-naturels/Programme-collectif-de-gestion-du-Delta-de-la-Leyre](http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Le-parc-en-actions/Patrimoin%20e-nature/Preservation-des-milieux-naturels/Programme-collectif-de-gestion-du-Delta-de-la-Leyre)

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones ☐

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés
sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des ☐
caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	☒	☒
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	☒	☐
Autre propriété publique	☒	☐

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	☒	☒

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

dans le site Ramsar :

Domaine Public Maritime

Propriétés du Conservatoire du Littoral :

- Domaine de Certes (395ha) - Commune : Audenge, Lanton (Gironde)
- Graveyron (135 ha) - Commune : Audenge (Gironde)
- Port des Tuiles (15 ha) - Commune : Biganos (Gironde)
- Fleury-Delta de Leyre (41 ha) - Commune : Le Teich (Gironde)
- Ile de Malprat (139 ha) - Commune : Biganos (Gironde)

Propriété de la Commune du Teich (Parc ornithologique du Teich)

Propriété de la commune de Biganos

Propriété de la commune de Lanton

Propriété de la Fédération Départementale de Chasse de Gironde

Propriété du Conseil Départemental de la Gironde (Espace naturel sensible)

Domaine Public Fluvial Domaine privé

dans la région voisine : Domaine Public Maritime Domaine privé

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Parc Naturel régional des Landes de Gascogne

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Monsieur le Président

Adresse postale:

33 route de Bayonne 33830 BELIN-BELIET
France

Adresse de courriel:

info@parc-landes-de-gascogne.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Impact moyen	Impact moyen	☐	Aucun changement	☒	Aucun changement
Développement non précisé	Impact moyen	Impact moyen	☐	Aucun changement	☒	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact moyen	☐	Aucun changement	☒	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau			☒		☐	
Non précisé/autres	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Gènes et espèces envahissantes et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents industriels et militaires	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement
Effluents agricoles et forestiers	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement
Déchets solides et ordures	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement
Non précisé	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Voir document additionnel pour plus d'informations

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	Bassin d'Arcachon		entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Conservatoire du Littoral	Domaine de Certes ; Graveyron ; Port des Tuiles ; Fleury-Delta de Leyre ; Ile de Malprat		entièrement
Espace Naturel Sensible du Département de la Gironde	Domaine de Certes		partiellement
Réserve de Chasse Maritime			partiellement
Site Classé	Domaine de Graveyron		partiellement
Site Inscrit	Par cet bois du Château de Certes, Val de l'Eyre, Château de Ruat, parc et dépendances		partiellement
Zone de Protection Spéciale	Bassin d'Arcachon, embouchure de la Leyre		entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale ☐

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage ☐

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs ☐

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ☐

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion ☒

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs ☐

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels ☐

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Habitat

Mesures	état
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Proposées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? En préparation

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui ☒ Non ☐

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Voir document additionnel pour plus d'informations

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

Autre information

Depuis 2014: Le Département de la Gironde et le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ont souhaité mettre en place un Programme Collectif de Gestion pour le Delta de la Leyre (PCG Delta), en conventionnant spécifiquement sur ce projet. En effet, ce projet initié et développé dans le cadre de la politique départementale pour l'environnement, sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Gironde, s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Charte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, et notamment sa mesure 22 « Favoriser une gestion globale et coordonnée du Delta de la Leyre » qui en est une mesure phare.

Depuis 2010: Programme d'entretien et de restauration des rivières :

Conduit par le Parc naturel régional sur le domaine public fluvial et s'appliquant sur l'ensemble des cours d'eaux naturels des bassins versants. Le programme propose un respect stricte des milieux et évolutions naturelles des cours d'eau et met en œuvre des opérations d'entretien et de restauration ciblées sur les espaces à enjeux spécifiques ou subissant des dégradations.

Site de reproduction d'au moins 16 espèces inscrites à l'annexe 2 de la directive habitats, parmi lesquelles le Vison d'Europe (reproduction probable, non prouvée), espèce prioritaire faisant l'objet d'un plan de restauration.

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Communautés végétales	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Qualité des sols	Appliqué
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

JUN R. et RAZER N., 2016, « Le delta de la Leyre : une zone humide prioritaire d'intérêt international à gérer en commun. Partie 1 : Etat des lieux », Parc naturel régional des Landes de Gascogne, 93 pages + annexes
ou site internet du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne: Programme Collectif de Gestion du Delta de la Leyre
<http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Le-parc-en-actions/Patrimoine-naturel/Preservation-des-milieus-naturels/Programme-collectif-de-gestion-du-Delta-de-la-Leyre>

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:

☐	Parc ornithologique (<i>Brigitte Ruiz, 2023</i>)	☐	Vue aérienne (<i>Mathieu Delcamp, 2023</i>)	☐	Ile de Malprat (<i>R. Hubert OFB, 2023</i>)	☐	La Leyre (<i>Brigitte Ruiz, 2023</i>)
☐	Spatule avec bâton (<i>J. Gillon, 2023</i>)	☐	Bernache (<i>J. Gillon, 2023</i>)	☐	Gorgebleue (<i>J. Gillon, 2023</i>)		

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2011-10-27